

# MODULE DE PERFECTIONNEMENT SUR L'ORTHÈSE D'AVANCÉE MANDIBULAIRE

03 AVRIL 2025

Dr Jean-Pierre BAROIN et Dr Lilia POULAIN

# OBJECTIFS DE LA FORMATION

CETTE FORMATION A POUR BUT **D'APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LE TRAITEMENT PAR ORTHESE D'AVANCÉE MANDIBULAIRE**, QUI EST UN TRAITEMENT DE 1ERE INTENTION DANS LE SAHOS MODÉRÉ ET CONSTITUE UNE ALTERNATIVE THÉRAPEUTIQUE DE RÉFÉRENCE EN CAS DE REFUS OU D'ABANDON DE LA PPC.

## *module de* **perfectionnement**

Etudier

**L'APPAREIL MANDUCATEUR**

Mesurer

**L'IMPACT CARDIO-VASCULAIRE DES ORTHÈSES**

Connaître les

**MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE, DE SUIVI ET DE RENOUELEMENT DU DISPOSITIF EN COLLABORATION AVEC LE SPÉCIALISTE DE L'APPAREIL MANDUCATEUR**

Etudier des

**CAS PROBLÉMATIQUES ET LEURS SOLUTIONS**

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:** cours présentiels comprenant des cas cliniques

**MODALITÉS D'ÉVALUATION:** un quizz sera proposé en introduction et à la fin de la formation

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## LE TRAITEMENT DU SAS PAR ORTHÈSE D'AVANCÉE MANDIBULAIRE

8h00 – 8h30	Accueil des participants – Dr Baroin & Dr Poulain
8h30 – 9h00	<b>PRÉSENTATION DU COURS ET DES PARTICIPANTS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quelles sont vos attentes ?</li><li>• Quizz connaissance</li></ul>
9h00 – 9h30	<b>COURS 1 – DR POULAIN</b> <b>EXAMEN DE L'APPAREIL MANDUCATEUR ET ORL</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ce que doit savoir le prescripteur</li></ul>
9h30 – 11h00	<b>COURS 2 – DR BAROIN &amp; DR POULAIN</b> <b>ORTHÈSE D'AVANCÉE MANDIBULAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Matériaux, modes d'action, physiopathologie</li><li>• Indications, contre indications</li><li>• Efficacité, tolérance</li></ul>
11h00 – 11h30	Pause
11h30 – 12h00	<b>COURS 3 – DR BAROIN</b> <b>IMPACT CARDIO-VASCULAIRE DE L'ORTHÈSE D'AVANCÉE MANDIBULAIRE</b>
12h00 – 12h30	<b>FORMATION FABRICANT</b> par des ingénieurs d'application <b>SOCIÉTÉS SOMNOMED &amp; RESMED</b>
12h30 – 13h30	Déjeuner
13h30 – 14h00	<b>FORMATION FABRICANT</b> par des ingénieurs d'application <b>SOCIÉTÉS SOMNOMED &amp; RESMED</b>

14h00 - 15h00

**COURS 4 - DR BAROIN & DR POULAIN**

## L'ORTHÈSE D'AVANCÉE MANDIBULAIRE EN PRATIQUE

- Modalités de prise en charge multidisciplinaire à partir d'un cas clinique

15h00 - 15h30

Pause

15h30 - 17h00

**COURS 5 - DR BAROIN & DR POULAIN**

## CAS PROBLÉMATIQUES ET SOLUTIONS

17h00-17h30

**QUIZZ : PIÈGES ET ASTUCES**

**FIN DE LA FORMATION**

# INFORMATIONS PRATIQUES

**MODULE DU 03 AVRIL 2025**

## LIEU DE LA FORMATION

Palais des congrès de Bordeaux  
Avenue Jean Gabriel Domergue  
33 000 Bordeaux  
Tél. 05 56 11 99 00  
[www.bordeaux-events.com](http://www.bordeaux-events.com)

## **ORGANISATION ET INSCRIPTIONS**

Agence MACOGESTION | 15 rue de la Bergerie, 64200 Biarritz | Coralie Martin 06 77 85 60 41  
Mail : [contact@cardiosleep.fr](mailto:contact@cardiosleep.fr) | [www.cardiosleep.fr](http://www.cardiosleep.fr)

## HÉBERGEMENT

Si vous souhaitez une proposition d'hébergement, des chambres sont optionnées à :

Hôtel Ibis Bordeaux Lac  
Rue du Petit Barail  
33 000 Bordeaux  
Tél. 05 56 50 96 50

# BULLETIN D'INSCRIPTION MÉDECIN

## MODULE ORTHESE DU 03 AVRIL 2025

Civilité :       Madame                       Mademoiselle                       Monsieur

Titre : ..... Spécialité : .....

Nom : ... ..... Prénom : .....

Adresse: .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Mobile : ..... Num RPPS : .....

E-Mail (obligatoire) : .....

Mode d'exercice dominant :       Salarié                       Libéral                       Mixte

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de ventes mentionnées ci-après. (Obligatoire)

## FRAIS D'INSCRIPTION \*

800,00 € TTC

## HÉBERGEMENT ET OPTIONS \*\*

### Hôtel

Nuit du 02 Avril .....tarif à venir

## RÈGLEMENT

Bulletin à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « C&SA » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

\* Les droits d'inscription comprennent les frais de dossier, les supports de travail, l'enseignement, les pauses café et le déjeuner durant la journée de formation.

\*\* Options selon disponibilités à la date de réception de votre bulletin

# RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

MODULE DU 03 AVRIL 2025

## INSCRIPTION DPC

Je souhaite m'inscrire à la formation en DPC :

1/ Je me connecte sur [mondpc.fr](http://mondpc.fr)

Je cherche la formation à l'aide des références suivantes: Numéro organisme **7962** et référence de l'action **79622425019**.

2/ Je sélectionne la date souhaitée

3/ J'envoie un chèque de caution d'un montant de 800€ avec mon bulletin de participation

Selon le montant de votre prise en charge, un complément pourra demeurer à votre charge.

*Si la formation est suivie dans son intégralité, le chèque de caution vous sera restitué et ne sera donc pas encaissé.*

RÉCAPITULATIF	Prix Unitaire	Quantité	TOTAL
<b>FORMATION</b> Module sur l'orthèse	800 €		
<b>HÉBERGEMENT</b> Nuit du 02 Avril	À venir		
<b>TOTAL TTC</b>			

J'envoie mon chèque par voie postale à l'ordre de « **C&SA** » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation. Votre inscription prend effet à la réception de votre convocation par mail à J-7.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

## CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Dans un contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

## INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41  
contact@cardiosleep.fr

Pour toute question sur l'accessibilité, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter.